



29/03/2024 / Clôturé depuis 1320 jours

Informations générales

Date de parution 22/07/2020	Date de clôture 17/08/2020
Localisation 31 rue du Docteur Zamenhof, 76190 YVETOT Département : Seine-Maritime (76)	Secteur d'activité Charpente

Acheteur public

Département de Seine Maritime

Adresse : Hôtel du Département Quai Jean Moulin 56101, 76101 Rouen cedex

Pour contacter cet acheteur, veuillez vous rendre sur sa [page d'informations](#).

Description du marché

CRÉATION D'UNE SALLE DE CONVIVIALITÉ DANS LE PATIO DU CENTRE MÉDICO-SOCIAL ZAMENHOF A YVETOT - RELANCE DU LOT N°2 SUITE A LA DECLARATION SANS SUITE POUR CAUSE D'INFRUCTUOSITE DE LA CONSULTATION EN DATE DU 26 MAI 2020

Critère

Prix

Cautionnement

Conformément à l'article L.2191-7 du Code de la Commande Publique, ce marché public prévoit à la charge du titulaire une retenue de garantie. Chaque paiement fera l'objet d'une retenue de garantie au taux de 5 % dans les conditions prévues à l'article R.21

Financement

Le paiement est effectué par mandat administratif (virement bancaire). Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture ou mémoire. Le défaut de paiement à l'expiration du délai ouvre droit à intérêts moratoires, le taux applicable est égal au taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la banque centrale européenne à son opération de refinancement principale la plus récente effectuée avant le premier jour du calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points. Le retard de paiement donne lieu, de plein droit et sans autre formalité, au versement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, dont le montant est fixé à 40 euros. Les prestations sont réalisées avec un financement issu des fonds propres du Département de la Seine-Maritime

Forme Juridique

Aucune forme juridique déterminée n'est imposée par le Pouvoir Adjudicateur en application de

l'article R.2142-22 du Code de la Commande Publique. Si l'attributaire du marché est un groupement d'entreprises conjointes, le mandataire sera obligatoirement solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles, conformément à l'article R.2142-24 du Code de la Commande Publique. Les candidats ne peuvent présenter leur offre en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements conformément à l'article R.2142-21 1° du Code de la Commande Publique. Les candidats peuvent soumissionner pour un ou plusieurs des lots définis ci-dessus. Aucun nombre maximal de lots susceptible d'être attribués à un même soumissionnaire n'est défini

Caractéristiques

CRÉATION D'UNE SALLE DE CONVIVIALITÉ DANS LE PATIO DU CENTRE MÉDICO-SOCIAL ZAMENHOF A YVETOT - RELANCE DU LOT N°2 SUITE A LA DECLARATION SANS SUITE POUR CAUSE D'INFRUCTUOSITE DE LA CONSULTATION EN DATE DU 26 MAI 2020

Source : **BOAMP**

Marchés ouverts pour Département de Seine Maritime	Marchés ouverts dans l'activité Charpente
Aucun autre marché ouvert pour cet acheteur.	Aucun autre marché ouvert pour cette activité.